

Zoom sur Matignon





**Samedi 6 septembre 2014
de 10 h à 18 h**

**Venez découvrir nos associations
à la salle omnisports de Matignon**





Chers Matignonnaïses
et Matignonnaïses,

A l'heure où vous lirez ces lignes, le mois de juillet sera déjà largement consommé. Ce mois tant attendu par nombre d'entre nous est souvent synonyme de début de période estivale.

Pour autant, nous n'avons pas patienté à Matignon pour lan-

cer les festivités puisque plusieurs associations ont déjà pris soin d'organiser et de préparer des manifestations dont l'un des objets premiers est de créer l'animation et de promouvoir ainsi le dynamisme propre à notre cité.

En exemple, j'aimerais rappeler la belle réussite de la première fête de la musique organisée le vendredi 20 juin, devant l'EH-PAD Germaine Ledan, par la jeune association "Les amis de Marthe". Même si celle-ci a sans doute un peu souffert de la concurrence de la rencontre de football opposant l'équipe de France à ses voisins suisses, dans le cadre de la coupe du monde, cette édition inédite a été le théâtre d'un agréable et très appréciable moment de convivialité entre les résidents, les participants et les organisateurs. Rappelons que, à l'instar des autres manifestations initiées par "les amis de Marthe", l'objectif de créer et de favoriser le lien intergénérationnel entre les populations a encore une fois été pleinement rempli. Gageons et espérons dès maintenant que la prochaine "fête à Germaine" du mardi 5 août sera elle aussi une réussite !

Les autres associations de notre commune ne sont pas en reste ! Sans pour autant détailler le contenu de l'ensemble des manifestations ou organisations dont vous pourrez prendre connaissance en parcourant l'agenda, j'attire toutefois votre attention sur ce qui représente désormais les « valeurs sûres » de notre territoire en termes de savoir-faire et de dynamisme. Que ce soit à l'initiative de l'Office de Tourisme ou des Amis du Passé en Pays de Matignon, les occasions de se divertir, de découvrir le patrimoine local géographique ou historique, d'enrichir ses connaissances sur la culture locale ou même de s'entretenir physiquement, sont légions. Ces animations exceptionnelles ou récurrentes tout au long de la saison contribuent à favoriser et à pérenniser la promotion de notre belle localité.

Animation, promotion, émulation ... riment également avec ambition et motivation de l'ensemble de nos commerçants, artisans, gérants du camping et de l'hôtel de Matignon à proposer un accueil donnant l'envie de rester puis de revenir à nos touristes que l'on espère nombreux cet été.

Par le biais de cet édit, je souhaite d'ailleurs encourager et féliciter vivement leur investissement du quotidien et leur implication dans l'animation de la vie locale. A ce titre, l'organisation

du vide-grenier du 15 août par le Comité d'Expansion Economique en sera un bon exemple.

Pour clore ce chapitre propre à l'animation, la mairie s'inscrit dans la même logique de communication de ses richesses et de son activité territoriales puisque dans le cadre de la gestion du marché estival, nous avons souhaité innover cette année en y facilitant l'accès aux producteurs locaux, lesquels sont accueillis et installés sous les halles depuis fin juin.

De même, comme chaque saison, nous accueillons toujours avec plaisir nos artistes locaux au sein de la salle d'expositions de la Maison des Associations. Ainsi, nous sommes ravis de pouvoir à nouveau compter sur la présence de notre emblématique artiste matignonnaïse Maurice André, durant la deuxième quinzaine de juillet, et sur le retour de Michel Vicario du 28 juillet au 3 août. Bien évidemment, nous clôturerons cette période avec l'incontournable exposition des Amis du Passé, du 9 au 21 août, "1914-1918 en Pays de Matignon".

Par ailleurs, dans un domaine différent mais néanmoins étroitement lié, je souhaite rappeler la volonté affirmée des élus d'assurer et de poursuivre le développement de l'attractivité et de l'accessibilité à tous de notre bourg. Les aménagements finalisés et futurs doivent y contribuer. Ceci étant, chacun comprendra que ces ambitions et ces objectifs ne peuvent être cohérents qu'à la seule condition que tout usager continue d'appliquer les règles de bon sens et de bien vivre ensemble qui nous concernent tous, qui nous rendent la vie plus agréable et qui s'inscrivent dans le respect du civisme qui doit caractériser chacun d'entre nous. Nous vous serions très reconnaissants d'agir en conséquence, de rester vigilant quant au respect des règles et des lieux de stationnement, des signalisations de voirie, de la propreté des espaces publics et fleuris, des arrêtés communaux liés aux travaux...

Ces actions et ces comportements sont des attitudes, des actes du quotidien qui coûtent peu de choses et qui apportent pourtant tellement à la sécurité, au bien-être et à la quiétude de tous !

Enfin, je souhaite de belles vacances à celles et ceux qui pourront en bénéficier cet été et une saison estivale réussie pour tous les autres. Bon courage à eux.

Pour conclure, les élus et moi-même vous donnons rendez-vous à la rentrée de septembre. Pour inaugurer le début de cette période, nous aurons le plaisir de vous accueillir au Forum des Associations organisé conjointement, pour la première fois le samedi 6 septembre, par les deux communes de Matignon et de Saint-Cast le Guildo.

Je reste, avec l'ensemble des élus communaux, à votre disposition et au service de l'intérêt général.

Très cordialement.

Jean-René Carfantan

Synthèses du conseil municipal - L'intégralité des compte-rendus est consultable en Mairie.

Séance du jeudi 24 avril 2014

Etaient présents : Monsieur Jean-René CARFANTAN, Maire, mesdames Marie-Madeleine BESNARD, Véronique GUYOMARD, adjointes, mesdames Hélène BILY-LE GUYADER, Nathalie COMMAGNAC, Irène FROHARD, Josette GOSSELIN, Karine GROUAZEL, Marie-Odile PANSART, Delphine ROBINAUT, conseillères, messieurs Alain BALAN, Gilles CARFANTAN, Frédéric CORVEST, Jean-Paul GUEHENNEUC, Gervais LEBouc, Jean-Charles LE BRETON, Florent ROLLET, Michel TROTEL, conseillers.

Etait représenté : Monsieur Jean-Yves KERPERIQUE par Monsieur Jean-René CARFANTAN.

QUESTIONS PRINCIPALES

DELIBERATIONS PREALABLES AU VOTE DU BUDGET GENERAL ET DES BUDGETS ANNEXES POUR 2014.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, DECIDE d'appliquer le régime de droit commun (semi-budgétaire) des provisions.

VOTE DES TAUX DES TAXES LOCALES ET APPROBATION DES BUDGETS PRIMITIFS DE 2014.

Madame GUYOMARD, adjointe en charge des finances, rapporte les travaux de la commission de finances, réunie les 7 et 16 avril 2014. Les comptes administratifs de 2013 sont conformes aux comptes de gestion de 2013 tenus par madame le Receveur municipal et que les résultats de 2013 peuvent ainsi être repris aux budgets primitifs de 2014.

1. FISCALITE LOCALE / VOTE DES TAUX D'IMPOSITION POUR L'ANNEE 2014.

Les bases fiscales prévisionnelles ont été revalorisées pour l'ensemble des taxes. Cette revalorisation des bases d'imposition représente : pour la taxe habitation : + 2,70%, le foncier bâti : + 1,29%, le foncier non bâti : + 0,01 %. La commission a proposé pour l'année 2014 d'augmenter de 1% le taux des trois taxes directes locales.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, DECIDE de fixer les taux d'imposition des trois taxes directes locales pour l'année 2014 comme ci-dessous :

Vote des taux d'imposition	Année 2014	Rappel année 2013
Taxe d'habitation	24,92 %	24,67 %
Taxe sur le Foncier bâti	15,87 %	15,71 %
Taxe sur le Foncier non bâti	62,27 %	61,65 %

Monsieur le Maire rappelle que la part départementale de la taxe d'habitation et de la taxe foncière sur le bâti fait désormais partie du produit fiscal attendu. De plus, la taxe professionnelle ayant disparu, et la fiscalité professionnelle unique ayant été mise en place en 2013, la commune percevra désormais l'attribution de compensation de la Communauté de Communes du Pays de Matignon.

Le produit fiscal attendu s'établira à 853 414 €.

2. BUDGET GENERAL / VOTE DU BUDGET PRIMITIF DE 2014

La commission de finances a adopté les mesures suivantes, points forts d'une gestion prudente et rigoureuse.

Tout d'abord, le montant total des dépenses de fonctionnement est en augmentation par rapport à celui de l'année dernière. Des augmentations apparaissent, notamment une augmentation de 16,74 % au chapitre « charges à caractère général » en prévision de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires à la rentrée 2014 et équilibrer les dépenses et les recettes, une aug-

mentation de 3,44 % au chapitre « charges de personnel » en prévision de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires à la rentrée 2014, une augmentation du chapitre « dépenses imprévues », et une augmentation de 9,47 % au chapitre « autres charges de gestion courante » suite à la réforme sur les cotisations patronales des indemnités d'élus et à l'augmentation de l'enveloppe allouée aux associations.

Le montant total des recettes de fonctionnement est en augmentation par rapport à celui de l'année dernière. Le chapitre « impôts et taxes » progresse de 8,85 % en raison :

- 1- de la revalorisation des bases d'imposition des trois taxes locales, notamment la taxe habitation : + 2,70%, le foncier bâti : + 1,29%, le foncier non bâti : + 0,01 %,
- 2- du versement de la part départementale de la taxe d'habitation et de la taxe foncière sur le bâti dans le produit fiscal attendu

Le chapitre « dotations et participations » stagne en raison :

- 1- de la diminution du montant de la dotation forfaitaire (DGF) de 5,40 %,
- 2- de la diminution sur les allocations compensatrices

Les dépenses et recettes d'investissement prévues sont :

- « Matériel, outillage et mobilier » pour 40.201,98 €. Cette opération comprend notamment, pour le service technique, l'achat de matériel (taille haie, ...). Cette opération comprend également la restauration des registres d'Etat Civil, l'achat du matériel de bureau et informatique pour la mairie et les écoles publiques, l'achat de panneaux d'affichage pour la mairie, l'achat de divers matériels pour l'école maternelle publique et l'école élémentaire publique. L'ensemble de ces dépenses est autofinancé ;
- « Voirie, réseaux et terrains » pour 70.868,49 €. Cette opération comprend principalement la réfection de la signalétique horizontale en centre bourg sur le territoire de la commune. Cette opération comprend également la réfection de terrains sportifs, l'achat d'arbres et arbustes pour l'aménagement des terrains communaux. L'ensemble de ces dépenses est autofinancé ;
- « Bâtiments communaux » pour 31.399,56 €. Il est prévu à cette opération notamment la rénovation des volets de la mairie, des travaux de réfection au stade de football et des travaux de peinture et carrelage sur divers bâtiments.

Cinq opérations sont reportées en 2014 :

- * « Acquisitions foncières » pour 205.500,00 €,
- * « participation au SDE » pour 46.194,58 €,
- * « Construction logements sociaux » pour 60.000,00 €,
- * « Aménagement du bourg 4ème tranche » pour 179.176,90 €,
- * « Aménagement espace des Terre-Neuvas » pour 186.825,74 €,
- * « Travaux rue du Heume » pour 2.000,00 €.

Deux nouvelles opérations sont créées en 2014 :

- * « Modification du PLU » pour 5.000,00 €,
- * « Travaux rue du docteur Calmette » pour 54.746,10 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, APPROUVE le budget général de l'année 2014 pour les montants suivants votés en équilibre entre les recettes et les dépenses :

Section de fonctionnement : Crédits TTC 1 890 897,67 €
Section d'investissement : Crédits TTC 1 320 514,94 €

A l'issue du vote, monsieur le Maire passe la parole à madame BRAMI, per-

cepteur du Centre des Finances publiques de Matignon. Elle intervient pour faire une analyse financière de la situation comptable de la commune de Matignon.

3 BUDGET ANNEXE DU SERVICE EAU POTABLE / VOTE DU BUDGET PRIMITIF DE 2014.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, APPROUVE le budget annexe d'eau potable de l'année 2014 pour les montants suivants (votés en équilibre entre les recettes et les dépenses) :

Section d'exploitation :	Crédits TTC	93 600,00 €
Section d'investissement :	Crédits TTC	236 293,14 €

4 BUDGET ANNEXE DU SERVICE D'ASSAINISSEMENT / VOTE DU BUDGET PRIMITIF DE 2014.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, APPROUVE le budget annexe d'assainissement de l'année 2014 pour les montants suivants (votés en équilibre entre les recettes et les dépenses) :

Section d'exploitation :	Crédits TTC	90 000,00 €
Section d'investissement :	Crédits TTC	617 823,60 €

5 BUDGET ANNEXE CAMPING MUNICIPAL / VOTE DU BUDGET PRIMITIF DE 2014.

Les prévisions inscrites tiennent compte du versement d'une subvention de 14.194,87 € qu'il convient d'attribuer, par prélèvement sur le budget camping pour le budget général.* Opération 101 « Travaux divers au camping » pour 13.239,88 € de dépenses est reportée en 2014.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, APPROUVE le budget annexe camping municipal de l'année 2014 pour les montants suivants (votés en équilibre entre les recettes et les dépenses) :

Section de fonctionnement :	Crédits HT	24 394,87 €
Section d'investissement :	Crédits HT	17 360,29 €

DESIGNATION DES REPRESENTANTS AU SEIN DES COMMISSIONS OBLIGATOIRES.

1. Commission d'appel d'offres

Monsieur Jean-René CARFANTAN, Maire, rappelle à l'assemblée la délibération du 29 mars 2014 par laquelle les membres de la commission d'appel d'offres de Matignon a été composée.

2. Commission communale des impôts directs

La commission communale des impôts directs de Matignon sera composée du Maire ou de son représentant et de six commissaires titulaires (dont un domicilié hors commune) et six commissaires suppléants (dont un domicilié hors commune) proposés en nombre double par le Conseil Municipal parmi les contribuables de la commune âgés de 25 ans au moins.

Monsieur le Maire souligne qu'il ne s'agit là que d'une proposition de désignation car il appartient au Directeur des services fiscaux de choisir les commissaires parmi les noms proposés (en général, il choisit les 6 premiers titulaires et les 6 premiers suppléants).

DESIGNATION DES MEMBRES DES COMMISSIONS COMMUNALES D'INSTRUCTION.

Le Maire et les Adjoints sont invités à chacune des réunions de commission. Les 15 conseillers municipaux peuvent, quant à eux, intégrer au moins une commission d'instruction.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, APPROUVE la proposition de monsieur le Maire de constituer neuf commissions permanentes d'instruction et approuve le rôle de chacune d'entre elles.

Voir pages 5 et 6 du Zoom sur Matignon n°32-Mai/juin 2014.

A l'issue de la réunion du Conseil Municipal, toutes les commissions se sont réunies ce jour en mairie afin de procéder à la désignation de leur vice-président comme le prévoit la loi. Ces réunions se sont faites après approbation à main

levée par l'ensemble des membres de chaque commission présents lors du Conseil Municipal.

ELECTION OU DESIGNATION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DU CCAS ET DES ORGANISMES EXTERIEURS.

1. Centre Communal d'Action Sociale

Le Maire est président d'office, le nombre des membres élus au sein du Conseil Municipal doit être identique à celui des membres nommés par le Maire sur propositions d'associations à caractère social. Il doit être compris entre trois et sept. Les membres nommés par le Maire doivent comprendre au moins : un représentant des associations œuvrant en faveur des familles, un représentant des associations de retraités et de personnes âgées, un représentant des associations de personnes handicapées, auxquels s'ajoute depuis le décret n°2000-6 du 4 janvier 2000, un représentant des associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, FIXE à six le nombre des membres élus par le Conseil Municipal, le conseil d'administration du CCAS sera donc composé de treize membres.

Voir page 6 du Zoom sur Matignon n°32-Mai/juin 2014.

2. Syndicat mixte Arguenon Penthièvre

Ayant obtenu 19 voix Monsieur Jean-Yves KERPERIQUE, est élu délégué du Conseil Municipal au comité syndical du Syndicat mixte Arguenon Penthièvre, Madame Marie-Madeleine BESNARD, déléguée suppléante.

3. Syndicat départemental d'électricité

Ayant obtenu 19 voix, Monsieur Jean-Yves KERPERIQUE, est élu délégué titulaire du Conseil Municipal au Collège de Dinan du Syndicat départemental d'électricité des Côtes d'Armor, Madame Marie-Madeleine BESNARD, déléguée suppléante.

4. Conseil d'administration du collège

Ayant obtenu 19 voix Monsieur Jean-René CARFANTAN, est élu membre titulaire du conseil d'administration du collège public Paul Sébillot, Madame Delphine ROBINAULT, membre suppléant.

5. Comité National d'Action Sociale

Monsieur Jean-René CARFANTAN, ayant obtenu 19 voix est élu délégué du Conseil Municipal à l'assemblée départementale annuelle du Comité national d'action sociale.

6. Mission locale du Pays de Dinan

Madame Marie-Madeleine BESNARD, est désignée représentante titulaire de la commune à la mission locale du Pays de Dinan ; Madame Hélène BILLY-LE GUYADER, représentante suppléante.

7. Office de Tourisme du Pays de Matignon

Monsieur Jean-René CARFANTAN, Maire, informe l'assemblée que celle-ci doit désigner parmi ses membres trois délégués pour siéger au conseil d'administration de l'entente intercommunale de l'Office de Tourisme du Pays de Matignon ainsi que trois délégués pour siéger au conseil d'administration de l'Office de Tourisme du Pays de Matignon.

Monsieur Jean-René CARFANTAN, Mesdames Véronique GUYOMARD et Josette GOSSELIN sont désignés délégués de la commune au conseil d'administration de l'entente intercommunale de l'Office de Tourisme du Pays de Matignon.

8. Correspondant « Défense »

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, NOMME monsieur Gervais LBOUC, Conseiller municipal, correspondant en charge des questions de défense nationale.

9. Conseil en Énergie Partagé du Pays de Dinan

La commune a adhéré au Conseil en Energie Partagé (CEP), pour une période de trois ans.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, DESIGNÉ

monsieur Jean-Yves KERPERIQUE en tant que référent titulaire, et monsieur Florent ROLLET, en tant que référent suppléant, qui participeront au comité de pilotage du CEP,

monsieur Frédéric BOULARD, agent technique, qui sera l'interlocuteur du Conseiller pour effectuer les visites des bâtiments, madame Isabelle PERRUCHON, Secrétaire Générale de Mairie, en tant qu'agent administratif qui sera l'interlocuteur du Conseiller pour le recueil des factures énergétiques.

DESIGNATION D'UN REPRESENTANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COMITE CANTONAL D'ENTRAIDE.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, DESIGNER madame Marie-Madeleine BESNARD, représentante de la commune au conseil d'administration du comité cantonal d'entraide.

DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DE LA SECURITE ROUTIERE.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, NOMME monsieur Jean-René CARFANTAN, Maire, correspondant en charge des questions de sécurité routière.

MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX DE REHABILITATION DU RESEAU D'EAU POTABLE RUE DU DOCTEUR CALMETTE / CHOIX DE L'ENTREPRISE RETENUE.

La commission compétente s'est réunie pour procéder à l'ouverture des plis et à leur analyse. Six entreprises ont répondu.

A l'issue des réunions des 9 et 17 avril 2014, après étude des différentes offres et délibération, la commission a émis un avis favorable à l'unanimité pour retenir l'entreprise TPCE SAS, en raison de ses références, de sa méthode de travail

et du montant de sa rémunération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, DECIDE de retenir, l'entreprise TPCE SAS pour les travaux de réhabilitation du réseau d'eau potable rue du docteur Calmette soit un montant de 20.803,00 € HT auquel s'ajoute le montant de la plus-value de 503,25 € HT, soit un montant total de 21.306,25 € HT.

QUESTIONS DIVERSES

RENOUVELLEMENT DU COPIEUR DE LA MAIRIE / CONTRAT DE LOCATION ET CONTRAT DE MAINTENANCE

Une consultation a eu lieu auprès de plusieurs entreprises concurrentes. L'offre de la SA CANON OUEST ATLANTIQUE de Nantes a été la mieux disante. Cette dernière société propose en effet de louer à la commune, pour 21 trimestrialités de 499,33 € HT, un copieur neuf CANON IR 5235i connecté au réseau informatique et disposant des fonctions couleur, resto verso, trieur, agrafage 1 point et 2 points, et scanner.

Monsieur le Maire précise par ailleurs que l'offre de maintenance « matériel hors connexion » de la société CANON est également intéressante avec un forfait mensuel de 31,66 € HT et un prix unitaire de 0,00439€ HT par copie noir et blanc et de 0,04395 en couleur. De plus, l'installation du photocopieur est totalement gratuite.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, APPROUVE.

RENONCIATION A EXERCER LE DROIT COMMUNAL DE PREEMPTION URBAIN.

Etude notariale LUSTEAU/SANSON-LUSTEAU/TEXIER à Matignon en vue de la vente, par monsieur RITTAUD Sébastien domicilié 18 rue de la Tourelle à MATIGNON, d'un terrain à usage d'habitation d'une superficie de 600 m², situé « Place Gouyon ».

Séance du jeudi 22 mai 2014

Etaient présents : Monsieur Jean-René CARFANTAN, Maire, mesdames Marie-Madeleine BESNARD, Véronique GUYOMARD, adjointes, mesdames Hélène BILLY-LE GUYADER, Nathalie COMMAGNAC, Irène FROHARD, Josette GOSSELIN, Karine GROUAZEL, Marie-Odile PANSART, Delphine ROBINAULT, conseillères, messieurs Alain BALAN, Gilles CARFANTAN, Frédéric CORVEST, Jean-Paul GUEHENNEUC, Gervais LEBOUIC, Jean-Charles LE BRETON, Florent ROLLET, Michel TROTEL, conseillers.

Etait représenté : monsieur Jean-Yves KERPERIQUE par monsieur Jean-René CARFANTAN.

QUESTIONS PRINCIPALES

ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR L'ANNEE 2014.

Madame Véronique GUYOMARD, 3ème adjointe, présente le projet d'attribution de subventions pour l'année 2014 établi le 14 mai 2014 par les commissions des associations, de la Jeunesse, du Sport et de la Culture et des finances.

Lors du vote du budget général de 2014, les crédits attribués aux subventions aux associations ont été fixés à 22.168,00 €, hors conventions école privée et Office de Tourisme du Pays de Matignon.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, APPROUVE.

Ass. des Parents d'Élèves des écoles publiques de Matignon : 250.00 €
Amicale Laïque de Matignon : 100.00 €
Ass. Sportive du collège Paul Sébillot : 600.00 €
Ass. Quatre Vaux – Les Mouettes de St-Cast-le-Guildo : 600.00 €
Union Sportive Matignonnaise / Section tennis : 1 600.00 €
Union Sportive Frémur Fresnaye / Section football : 3 000.00 €
Foot Emeraude Jeunes : 789.00 €
Racing Club Matignon (rugby) : 750.00 €
Skol Gouren (Lutte bretonne) : 300.00 €
Karaté club : 600.00 €
Skol Danse (Matignon, Ploubalay) : 200.00 €
Courir et marcher en pays de Matignon : 200.00 €
Chapeaux de Paille : 300.00 €
Accro'cycles Côte d'Emeraude : 200.00 €
Ass. pour le Festival de Théâtre pour Rire de Matignon : 5 000.00 €
Ass. pour le don de sang bénévole : 300.00 €
Ass. La Croix d'Or de Matignon : 100.00 €
Amis de Marthe : 500.00 €
Amicale du personnel : 300.00 €
Amicale des Sapeurs-pompiers : 200.00 €
UMPS (Unité Mobile de Premiers Secours des Côtes d'Armor) : 200.00 €
SNSM Saint-Cast le Guildo : 200.00 €
Prévention Routière : 100.00 €
Comité Cantonal d'Entraide : 2 213.90 €

Ass. d'Aide à Domicile en Milieu Rural de Hénanbihen (ADMR) : 200.00 €
 Fédé Départ Familles Rurales (CAP'AGE) : 1 192.10 €
 Ass. des familles rurales de Matignon : 1 500.00 €
Montant pour associations : 21 495.00 €

LA REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES DANS LES ECOLES DE MATIGNON A COMPTER DE LA RENTREE SCOLAIRE 2014-2015 / PRESENTATION ET TARIFICATION.

1-PRESENTATION DE LA REFORME ET DE LA MISE EN PLACE DANS LES ECOLES DE MATIGNON

Un comité de pilotage a été mis en place. Il s'est réuni trois fois jusqu'à présent.

Monsieur le Maire présente les nouveaux horaires des écoles de Matignon.

Ecole maternelle

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7h00 - 8h30 Garderie	7h00 - 8h30 Garderie	7h00 - 8h30 Garderie	7h00 - 8h30 Garderie	7h00 - 8h30 Garderie
8h30-12h00 Classe	8h30-12h00 Classe	8h30-12h00 Classe	8h30-12h00 Classe	8h30-12h00 Classe
12h00-13h45 Pause-déjeuner	12h00-13h30 Pause-déjeuner		12h00-13h30 Pause-déjeuner	12h00-13h45 Pause-déjeuner
13h45 - 15h45 Classe	13h30-15h00 TAP		13h30-15h00 TAP	13h45 - 15h45 Classe
A partir de 15h45 Garderie	15h00-16h15 Classe		15h00-16h15 Classe	A partir de 15h45 Garderie
	A partir de 16h15 Garderie		A partir de 16h15 Garderie	

Ecole élémentaire ou primaire

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7h00 - 8h30 Garderie	7h00 - 8h30 Garderie	7h00 - 8h30 Garderie	7h00 - 8h30 Garderie	7h00 - 8h30 Garderie
8h30-12h00 Classe	8h30-12h00 Classe	8h30-12h00 Classe	8h30-12h00 Classe	8h30-12h00 Classe
12h00-13h45 Pause-déjeuner	12h00-13h45 Pause-déjeuner		12h00-13h45 Pause-déjeuner	12h00-13h45 Pause-déjeuner
13h45 - 15h45 Classe	13h30-15h00 Classe		13h45-15h00 Classe	13h45-15h45 Classe
A partir de 15h45 Garderie	15h00-16h30 TAP		15h00-16h30 TAP	A partir de 15h45 Garderie
	A partir de 16h30 Garderie		A partir de 16h30 Garderie	

QUESTIONS DIVERSES

MARCHE PUBLIC POUR LA PREPARATION ET LA FOURNITURE DES REPAS AU RESTAURANT SCOLAIRE / DECISION SUR LA TRANCHE CONDITIONNELLE.

Monsieur Jean-René CARFANTAN, Maire, explique au Conseil Municipal que la convention pour la prestation de repas en liaison chaude entre la commune de Matignon et le prestataire RESTÉCO va arriver à échéance le 31 août 2014 pour la tranche ferme. Le marché public signé prévoit une tranche conditionnelle pour une période de 3 ans à compter du 1er septembre 2014. Les prestations effectuées par la société RESTECO correspondent au cahier des charges. Les menus sont appréciés des enfants et des adultes. L'organisation de la livraison des repas fonctionne bien.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, APPROUVE.

ASSOCIATION MELODIE / DEMANDE D'UNE MOTION DE SOUTIEN.

L'association Mélodie s'investit dans l'aide aux victimes d'accident de la route et la sécurité routière et demande officiellement le soutien de la commune. Pour confirmer l'aide morale, l'association souhaiterait que le Conseil Municipal

Une différenciation a été faite entre les horaires d'ouverture des écoles maternelles et des écoles primaires. Ils se répartissent comme suit.

Ces nouveaux horaires ont fait l'objet d'un questionnaire auprès des parents leur demandant si à la vue de ces horaires leurs enfants iraient en temps d'activités périscolaires à la rentrée 2014-2015. Une majorité des questionnaires ont été rendus permettant d'estimer les besoins. 6 encadrants seraient nécessaires. Ce seront les agents communaux du service périscolaire qui assureront ces activités. Deux réunions de travail ont déjà eu lieu.

2-TARIFS POUR LES TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES (TAP ou NAP)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, DECIDE de fixer les tarifs pour l'année scolaire pour les temps d'activités périscolaires 2014-2015 à : 15 € pour le 1^{er} enfant, 12 € pour le 2^e enfant, 10 € pour le 3^e enfant et suivant. La gratuité sera appliquée aux enfants de maternelle faisant la sieste.

pal vote une motion de soutien à leur association pour toutes les démarches qu'elle fait dans le cadre de la sécurité routière.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, APPROUVE.

RENONCIATION A EXERCER LE DROIT COMMUNAL DE PREEMPTION URBAIN.

Etude notariale LUSTEAU/SANSON-LUSTEAU/TEXIER à Matignon en vue de la vente, par monsieur MAITRALLAIN Joseph domicilié 4 rue des Promenades à MATIGNON, d'un terrain d'une superficie de 443 m², situé « rue des Promenades » ; par madame FROHARD Annie et consorts domiciliée 13 rue des Promenades à MATIGNON, d'un bâti avec terrain d'une superficie de 1500 m², situés « Route de Saint-Cast ».

Etude notariale BALANCY-BAZELAIRE à Nancy en vue de la vente, par la société PARCEL'S dont le siège social est domicilié voie Antoine Becquerel à NEUVES MAISONS (54), d'un terrain à bâtir d'une superficie totale de 563 m², situé "au lieudit Place Gouyon".

L'élection du premier maire de Matignon

Les premiers magistrats de la ville de Matignon¹

Au mois de mars 2014, le nouveau maire de Matignon a été élu. Il est le quarantième premier magistrat à la tête de la municipalité et le trente-troisième maire.

En effet, depuis l'instauration des municipalités sous la Révolution et jusqu'en 1815, la ville a été dirigée successivement par :

- deux présidents élus du "Comité et conseil permanent" de la ville ;
 - un maire élu ;
 - un maire désigné par les représentants de la Convention ;
 - cinq agents municipaux élus ;
 - deux maires nommés par le préfet, dont un à titre provisoire ;
- et de 1815 à nos jours :
- 29 maires, dont huit nommés par le préfet.

Parmi ceux-ci, un fut nommé maire provisoire et un autre a fait fonction de maire en 1972 puis fut président de la commission spéciale après dissolution du conseil municipal.

Quelques particularités

Trois maires ont occupé cette fonction par deux fois mais à des périodes différentes : Pierre Levavasseur, Charles Vissenaire et Victor de La Moussaye.

Le mandat le plus court est celui de Pierre Sébillot (médecin) : un peu moins de quatre mois.



Narcisse Chambrin
maire de 1949 à 1971

Les mandats les plus longs sont ceux de Pierre Sébillot (notaire) : un peu plus de trente ans et de Narcisse Chambrin : vingt-trois ans.

Entre 1871 et 1972, cinq conseillers municipaux élus maire ont refusé ce mandat.

L'élection du premier maire de Matignon

Sous la Révolution, en 1789, la France a été divisée en départements, districts, cantons et communes. Un code électoral est alors défini afin d'élire le maire et les officiers municipaux. Pour avoir

la condition d'électeur, il faut être de sexe masculin, âgé d'au moins 25 ans, domicilié depuis plus d'un an dans les lieux et payer une contribution directe d'au moins trois journées de travail.

La première élection municipale de Matignon est organisée les 4 et 5 février 1790 ; 144 citoyens avaient le droit de vote sur une population de 931 habitants. Il y eut plus de 100 votants.

Le 4 février 1790, Julien Lécuyer, 40 ans, menuisier, est élu maire. Le lendemain les officiers municipaux sont élus à leur tour. Ces élections se sont déroulées dans la collégiale de Matignon. Huit soldats de la milice en ont assuré le bon ordre car elles ont suscité une effervescence dans la ville.

Julien Lécuyer est réélu maire les 13 novembre 1791, 4 mars 1792 et 9 décembre 1792, soit trois fois en un an ! Un procureur est également élu auprès de la municipalité, chargé de "surveiller l'exécution des lois" ; il sera remplacé en 1793, par un agent national nommé par le conseil général du district siégeant à Lamballe.

Les municipalités étaient submergées de textes de loi et de décrets qu'elles devaient appliquer sous peine de réprimandes assorties de menaces. La gestion de leurs concitoyens était de plus en plus lourde. L'augmentation des prix et la dépréciation des assignats devenaient insupportables pour le peuple. Tout cela entraîna une mauvaise volonté à obéir aux ordres de la part des municipalités.

Début 1795, le représentant de la Convention envoyé de Paris, décide de réorganiser la municipalité de Matignon. Le 24 janvier, en présence

du maire Julien Lécuyer, une nouvelle municipalité est mise en place et Pierre Texier, 63 ans, notaire, est désigné maire par les administrateurs du district de Lamballe.



Marie-Ange Besnard
maire de 1908 à 1912

Les Amis du Passé
en Pays de Matignon

¹ Pour plus d'informations sur toutes ces élections, se reporter à : Matignon au temps de la Révolution et de Napoléon 1789-1815 ; Matignon, un siècle de développement 1815-1914 ; Chroniques historiques du Pays de Matignon, tome 1.

L'école maternelle publique

Projet musique cette année pour la maternelle...

Suite à la visite d'Orianne Lallemand (déjà évoquée dans un numéro de Zoom sur Matignon), nous avons sonorisé l'histoire que nous avons inventée avec elle : "Le Loup qui voulait être un pirate".

Christian Meghe, dumiste auprès de la Communauté de Communes du Pays de Matignon, nous a beaucoup aidés et nous avons présenté notre "œuvre" aux parents le Vendredi 13 Juin. Sacs en plastique, papier journal, échasses, bâton, boîtes de conserve, mains, pieds et bouches ont œuvré en chœur...



Et comme tous les ans, nous avons participé aux rencontres sportives animées par l'USEP à Plélan-le-Petit et en baie de Saint-Brieuc, à la journée "école et cinéma" dédiée aux enfants de maternelle et dansé au son des violons pour la fête de l'école.



Ecole publique élémentaire "Albert Jacquard"

Cette année, les élèves de l'école publique Albert Jacquard ont voyagé à travers le Moyen-Âge.

Au Fort Lalatte, les plus grands ont découvert la vie des seigneurs et des chevaliers ainsi que tout le vocabulaire lié à l'architecture du château fort.



Lors d'une visite à Dinan, cette splendide cité médiévale leur a livré tous les secrets des maisons à pans de bois avec leurs encorbellements. Ils ont pu ainsi imaginer la vie des marchands et des habitants de la ville au Moyen-Âge. Au Mont-Saint-Michel, c'est la vie des religieux ainsi que l'architecture de l'abbaye qui ont été découvertes. Ces visites riches d'enseignement sur notre patrimoine ont été faites en partenariat avec le Centre PEP de Plévenon.



Outre le domaine historique, les enfants ont travaillé les sciences. Les plus jeunes sont allés aux Champs Libres à

Rennes où ils ont pu profiter du planétarium, expérimenter des activités scientifiques sur l'eau, l'air et les

plantes. Ils ont également visité l'aquarium de Saint-Malo.



Deux classes de l'école ont participé au projet sur l'eau « De la source à la mer » proposé et pris en charge par la Communauté de Communes. Ils ont ainsi bénéficié de riches découvertes et apprentissages avec le Centre PEP de Plévenon :

- sur les animaux d'eau de mer (pêche à pieds sur l'estran),
- sur l'étude du bassin versant du Frémur.

Comme chaque année, l'école a participé au « défi sciences » à l'IME des Quatre Vaulx, joli moment d'échange entre des enfants de différentes écoles. Cette année, nos scientifiques en herbe ont dû réaliser une palette de couleurs en n'utilisant que des matières premières naturelles.

Les arts sous toutes les formes ont également ponctué l'année scolaire :

- dès la rentrée, avec des productions plastiques et d'écrit pour le Festival de

Théâtre pour Rire avec les pirates et corsaires à l'honneur ;

- l'apprentissage de chants marins pour le chant-choral du repas de l'APE.
- l'apprentissage de saynètes par les CE présentées lors d'une soirée théâtre le 17 juin où les petits acteurs ont su séduire un public nombreux par la qualité de leur prestation.

Grâce à la « Fête des Mots Familiers » de la Fédération des Œuvres Laïques et de l'Amicale Laïque, les enfants ont pu rencontrer une auteure et illustratrice Marie DIAZ qui leur a expliqué ses techniques de création autour d'une très belle exposition. Ensuite, les élèves étaient conviés à une représentation théâtrale très impressionnante créée à partir de son livre Barbe Bleue.

Côté sportif, les élèves d'Albert Jacquard ont aussi bien bougé entre l'athlétisme, le kin-ball, le badminton, la lutte, la piscine, la voile...

Une danse flash mob sur une musique de Stromae a été présentée lors de la fête des écoles organisée par l'APE.

Ce fut donc encore une année très riche pour l'école publique Albert Jacquard avec le soutien de l'Amicale Laïque et de l'Association des Parents d'Elèves.



A la rentrée, l'équipe pédagogique aura le plaisir d'accueillir Mme Karine Tutrel en classe de maternelle et sans aucun doute, de nouveaux projets verront le jour pour l'année 2014/2015.



Ecole Saint-Joseph

L'école Saint-Joseph a vécu une année riche en projets : découverte du monde de la piraterie, exploration géographique, artistique et culturelle de l'Europe, Carnaval avec les écoles du secteur, rencontres sportives...



Dernièrement, les maternels ont préparé et présenté un spectacle de cirque, avec des professionnels et sous un vrai chapiteau !

Les CP-CE1 ont visité la caserne des pompiers.



Les CE2-CM ont participé au concert chœur d'écoles à Dinan.

100 ans...

C'est l'anniversaire fêté le 3 juin par M.Gérhard Grohmann chez ses amis et attentifs voisins Paulette et Marcel Rouxel, entouré de ses neveu et nièce, de sa cousine, de son aide Sylvie Rambure et de Blandine Dubois, directrice du Comité Cantonal d'Entraide. Né à Dresde, les hasards de la vie et la période d'après-guerre le font traverser différentes contrées. Pratiquant trois langues, il finit sa carrière comme maître d'hôtel au Louvre-Concorde à Paris. En 1975, Gérard revient passer sa retraite à Matignon avec Anita sa femme, castine d'origine italienne, décédée en 2009. Il donne de son temps aux Matignonais pour dispenser l'apprentissage de sa langue natale dans le cadre de l'Université du Temps Libre. Vous croiserez peut-être le souriant centenaire aux yeux bleus en promenade à Matignon ou Saint-Cast accompagné de son fidèle petit chien blanc "Azur".



Tibus

Les horaires été valables du 5 juillet au 31 août sont en ligne sur le site Tibus.

La centrale de mobilité informe sur les transports du département au 0 810 22 22 22 du lundi au vendredi de 7h à 20h et le samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h (à partir du 30 juin et jusqu'au 31 août, du lundi au vendredi de 7h à 20h le samedi de 8h à 12h). Il est également possible d'envoyer un mail à : info@tibus.fr.

Vente en liquidation

Depuis le 1^{er} juillet 2014, la déclaration préalable de vente en liquidation se fait auprès du maire de la commune dont relève le lieu de liquidation.

La CAF accueille sur rendez-vous

Depuis le 19 juin, dans tous les accueils Caf du département les allocataires pourront être reçus sur rendez-vous.

Avant de demander un rendez-vous, l'allocataire sera invité à consulter le Caf.fr. En effet, le site Caf.fr permet d'effectuer de nombreuses démarches.

Si l'allocataire ne parvient pas à faire ses démarches via le Caf.fr, un conseiller pourra alors répondre à ses questions et/ou lui proposer un rendez-vous par téléphone : 0810 25 22 10 (prix d'un appel local depuis un poste fixe) du lundi au vendredi, de 9h00 à 16h30.

Urbanisme

CARFANTAN René et Renée	Les Mauffries	Clôture	25/04/14
BINA Jacky	2 r. de Galléry	Bûcher	27/04/14
MEISTER Hervé	4 r. Promenades (MAITRALLAIN)	Division foncière	30/04/14
MARLIN Michel	10 r. des Combattants d'Algérie	Véranda + portail	03/05/14
BEDAULT Dominique et Micheline	2 r. de la Prairie	Cloture	06/05/14
SARL TERRAIN D'ENTENTE	r. Docteur Calmette	Clôture	06/05/14
FIACRE Stéphane	14 Allée du clos de Luce	Clôture	19/05/14
GODIN Thierry	8 Allée Terrasses d'Emeraude	Clôture	20/05/14
LE RESTIF DE LA MOTTE COLAS Jean	Salines	Consolidation bâtiment	22/05/14
ROBERT Jean-Michel	Les Mauffries	Garage	28/05/14
ALIA IMMOBILIER	Lot 17a Les Grandes Pâtures	Maison individuelle	28/05/14
ALIA IMMOBILIER	Lot 17b Les Grandes Pâtures	Maison individuelle	28/05/14
ALIA IMMOBILIER	Lot 18a Les Grandes Pâtures	Maison individuelle	28/05/14
LAUNAY Anthony	1 r. de l'Egven	Clôture	29/05/14
MEHEUST Pierrick	6 r. du Clos de Luce	Abri de jardin	30/05/14
ALIA IMMOBILIER	Lot 18b Les Grandes Pâtures	Maison individuelle	04/06/14
LEBOUC Gervais	Les Mauffries	Bardage pignon	05/06/14
FIACRE Stéphane	14 Allée du clos de Luce	Abri de jardin	13/06/14
SARL ALNOT MENUISERIE	ZA du Chemin Vert	Modification de façade	26/06/14
GRUWIER Christophe et Delphine	Les Grandes Pâtures Lot. N° 30	Maison individuelle	26/06/14
DAUCE Alain	11 r. du Heume	Véranda	04/07/14
RIITAUD Sébastien	18 r. de la Tourelle	Abri de jardin	10/07/14

Ainsi va la vie...

Ils nous ont quittés...

03 mai	Georgette PONDAVEN née Nondier, 85 ans, Le Houët
31 mai	Jean-Baptiste ROBERT, 86 ans, Les Mauffries
16 juin	Thérèse LEBLANC née Beaudouard, 86 ans, 11 rue Ledan
18 juin	Rémond DANIEL, 77 ans, 1 rue de Penthievre
29 juin	Yvette OHIER née Rouault, 79 ans, Trécaradeuc

Amour et bonheur à...

13 mai	José DE CARVALHO DUARTE et Martine BOULLAIRE, 13 rue St-Pierre
14 juin	Aurélien BOUTEILLE et Anaïs ISERN, Le Pré Chauvin

Bienvenue à...

9 juin	Maëlle DURAND dont les parents sont domiciliés 13 rue du Pont-Brûlé
--------	---

Foot Emeraude Jeunes

L'association Foot Emeraude Jeunes regroupant les clubs de Saint-Cast-Le-Guildo, Saint-Pôtan et Frémur-Fresnaye (Matignon, Hénanbihen et Pléboulle) a tenu son Assemblée Générale en présence des élus et de ses membres le vendredi 27 juin 2014.

Suite à la réunion à la Communauté des Communes le 11 juin 2014 qui avait réuni les Présidents de club, les responsables des écoles de foot, les élus du canton et la Présidente du Conseil Général, une volonté commune d'unifier les écoles de foot, de communiquer entre les clubs et de proposer un projet sportif de qualité s'est élevée.

En effet, devant la baisse des effectifs de l'association (2 équipes pour la saison 2014-2015) les élus ont émis le souhait de voir s'agrandir le nombre de catégories au sein du groupement de jeunes afin de pérenniser l'association et de conserver nos jeunes dès le plus jeune âge.

Suite à cela, les clubs de Saint-Cast-Le-Guildo, Saint-Pôtan et Frémur-Fresnaye se sont réunis et ont décidé d'intégrer les catégories U11 et U13 au Groupement de jeunes. Les jeunes resteront bien sûr licenciés dans

leur club respectif. Les catégories U7 et U9 resteront dans leur école de foot respective. Le Groupement de Jeunes du Pays de Matignon réunira donc 4 catégories : U11, U13, U15, U18. L'effectif sera d'environ 80 joueurs.

Encadrants des catégories :

A noter que l'association ne disposera plus d'emploi associatif à partir du 31 juillet et devra donc s'appuyer uniquement sur ses bénévoles. Boubacar Barry, ancien joueur pro, rejoint Frémur-Fresnaye et s'occupera de l'école de foot et se greffera au projet de foot émerauve jeune.

U11 : Franck Ferté, Julien Lepape, Denis Rouxel, Stéphane Esnault, Fabrice Lachoux

U13 : Boubacar Barry, Cédric Hue, Régis Poisson, Denis Brehinier

U15 : Vincent Lebreton, Gilles Lebreton

U18 : Marcel Denis, Tony Crespin, Antoine Bourgault

Lieu des rencontres :

U11 et U13 : entraînements les mercredi et samedi à Matignon.

U15 : entraînements les mercredi à St Cast et match le samedi à Hénanbihen

U18 : entraînements à définir et match le samedi à St-Pôtan

Un nouveau bureau a été élu avec la rentrée des présidents de chaque club et des responsables des écoles de foot.

La présidence sera gérée par Sylvie Ferté, Michel Corbel et Arnaud Fay.



Courir en pays de Matignon au marathon de Blaye

Huit licenciés du club ont suivi un programme d'entraînement pour participer au marathon de Blaye, près de Bordeaux.

Ce marathon festif leur a fait découvrir un parcours réputé hors norme qui combine routes, chemins et sols de vignes.



La bonne ambiance liée aux costumes des coureurs, au public chaleureux, aux villages traversés animés et aux ravitaillements des producteurs locaux (14 châteaux traversés) leur a permis de limiter les douleurs physiques.

Lors de ce marathon (42km195m) qui comptait 475 coureurs, de belles performances sont à signaler à leurs palmarès, notamment celle de Claude Besnard, qui termine 1^{er} vétéran 3, en 3h27 (47^e), 3h48 pour Denis Brehinier qui termine 101^e.

Stéphanie Denis, Philippe Grimaldi et Gaëlle Chauveau l'ont parcouru en 4h28 (210^e,

211^e, 212^e).

Quant à Valérie Bideau et Sophie Morin dont c'était le premier marathon, elles ont terminé en compagnie d'Emmanuel Morin dans un temps de 5h18 aux 315^e, 316^e, 317^e places.

Félicitations à tous.



Florian Richeux, Prince de Matignon

Vendredi 23 Mai, le Comité d'Organisation des Courses Matignonaises, sous le contrôle d'Accro'Cycles Côted'Emeraude, relançait la tradition d'une course cycliste dans les rues de Matignon.

S'inspirant du circuit dit de la côte de l'église réputé sélectif, le profil n'a pas rebuté les 70 participants issus des 2^e, 3^e catégories Pass Open et juniors. Après un début de course mené tambour battant par les sociétaires de Dinan, sept coureurs parvenaient à se détacher. Mais les 4 Dinannais opéraient une

nouvelle sélection et Florian pouvait cueillir le bouquet de la victoire à l'issue d'un sprint magnifique d'aisance. Pour le coureur matignonais, cette victoire le récompensait d'un très bon début de saison et de tous ses efforts consentis à l'entraînement. On suivra la suite de sa carrière avec attention.

Le 22 juin, le C.O.C.M. a organisé ses traditionnelles courses du Chemin Vert : 110 coureurs ont participé aux 3 courses qui se sont parfaitement déroulées.



Racing Club



Lors de l'assemblée générale qui s'est déroulée le vendredi 20 juin, le bureau a été reconduit dans son intégralité:

Président: Jean Ballan

Vice-président: Nicolas Warmé

Trésorière: Emmanuelle Rondel

Secrétaire: Flore Battas

Responsable des animations: Maryse Ballan

Au niveau du bilan des animations de la saison (une randonnée pédestre, 2 lotos, un vide-grenier, une soirée tartiflette, la journée grillade/fête du club) l'ensemble est plutôt satisfaisant et a bien aidé à financer le fonctionnement du club.

Pour la saison prochaine, les animations seront renouvelées, mais le club cherche de nouveaux bénévoles pour rejoindre l'équipe actuelle.

Quant au bilan sportif équipe sénior, la saison fut difficile au niveau des résultats: pour la 1^{ère} année en 1^{ère} série, le niveau était assez relevé et l'effectif de l'équipe séniors trop juste. Malgré tout, le président est satisfait que l'équipe ait pu finir la saison et jouer la totalité des matchs du championnat.

Pour la saison prochaine, suite à la modification des poules, le RCM reste en première série du fait de la création d'une poule promotion d'honneur. Aujourd'hui le principal objectif du club est de recruter de nouveaux joueurs pour assurer son avenir.

L'école de rugby est composée de 30 jeunes licenciés et est en entente avec celle de Dinan, ce qui fonctionne très bien. Très bons résultats cette année : 3 catégories (U9, U11

et U15) étaient sélectionnées aux finales régionales de Concarneau. Nous perdons un éducateur la saison prochaine, il sera donc important de retrouver de nouveaux bénévoles et éducateurs pour encadrer les jeunes lors des entraînements et les accompagner lors de plateaux. Une journée découverte a été organisée fin mai et une autre se déroulera début septembre sur le terrain de Matignon, ceci pour promouvoir le rugby à Matignon.



Le club vient de faire l'acquisition, en commun avec le skol Gouren Bro Matignon, du minibus de l'Ehpad de Matignon.

Nous remercions la municipalité de Matignon pour son soutien et les infrastructures mises à disposition tout au long de la saison. Pour assurer et consolider les structures du club, pour pérenniser la pratique du RUGBY à MATIGNON nous invitons toutes personnes à se joindre à nous, que ce soit en tant que joueurs, bénévoles ou dirigeants.

Fleurissement de notre commune

Dans le cadre « Les Côtes d'Armor sont belles, jardinons au naturel », l'équipe municipale souhaite continuer l'embellissement sans aller vers le label « villes et villages fleuris ». Par conséquent, les jurys du Pays Touristique de Dinan et du Département ne se déplaceront plus pour juger la commune ainsi que les particuliers ou commerçants.

Avec cette nouvelle organisation, la commune sera accompagnée par le Département dans une démarche de progrès autour de Zéro phyto (pas de désherbant, ni de produits chimiques en général). Elle encourage les habitants à faire évoluer leur pratique vers le jardinage naturel. Un jury communal passera dans le courant de l'été afin d'organiser une cérémonie de remise des prix pour promouvoir l'opération « Jardinons au naturel ». Pour tous renseignements, s'adresser à la mairie.

L'entretien du cimetière

L'entretien des cimetières sans désherbants chimiques impose aux communes de rechercher des nouvelles solutions comme tester un entretien sans produit chimique afin de familiariser le public avec l'apparition de surfaces ponctuellement enherbées. En effet, le recours aux désherbants chimiques dans un cimetière présente des contraintes puisque l'épandage doit être suivi d'une période de six heures durant laquelle l'accès à la zone traitée est interdit en raison des risques d'inhalation de ces produits.

L'entretien des trottoirs

Afin de préserver la sécurité et la commodité de passage des usagers, les trottoirs des voies ouvertes à la circulation publique doivent être entretenus.

Locataire ou propriétaire, vous pouvez **balayer, désherber et nettoyer trottoir et caniveau sur la partie de la voie publique qui longe votre maison ou votre jardin.**

Comme les services techniques municipaux, préférez aux produits phytosanitaires (interdits et dangereux pour la santé) le **dés-herbage à l'eau chaude, l'arrachage et le binage**, méthode qui exige un peu de patience mais indispensable pour ne pas polluer notre si beau littoral !

Pensez aussi à éliminer les plantes invasives dans votre jardin ou sur votre trottoir afin de limiter leur prolifération, nuisible à la biodiversité originelle.

Taille des haies

Si les branches et feuillages de vos plantations avancent au-dessus des voies publiques et voies privées ouvertes à la circulation, vous devez les élaguer sur toute leur hauteur.

Les haies doivent être taillées régulièrement afin d'éviter leur débordement sur les trottoirs et gêner le cheminement des passants. Les arbres, arbustes, haies, branches et racines qui avancent sur le sol des voies communales et des chemins ruraux **doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies sur une hauteur de 5 mètres.**

Calendrier des animations

Tous les mercredis matin, marché d'été avec sous les halles, petit marché de produits locaux et pour certains mercredis, animations à l'espace des halles.

Tous les mercredis de 18 h à 20 h en juillet et août, au départ de l'office de tourisme du Pays de Matignon, place du Général de Gaulle, **une sortie VTT gratuite est ouverte à tous**. Renseignements : 02 96 41 12 53

Du 15 au 27 juillet, Exposition aquarelles de Maurice André à la Maison des Associations. Entrée libre.

Dimanche 27 juillet, Fête de Saint-Germain. Messe, buffet champêtre, concert de chants marins, puis animations extérieures avec danses des "danseurs d'Emeraude", musique bretonne, etc. Manifestation proposée par les amis du passé en Pays de Matignon

Du lundi 28 juillet au dimanche 3 août, "Découvertes" de Vicario à la Maison des Associations. Exposition du peintre Michel Vicario de 10h30 à 12h30 et de 16h à 19h. Entrée libre. Dans son travail, VICARIO, ancien professeur d'Arts plastiques et artiste plasticien, s'exprime sur différents matériaux qu'il détourne : cartons ondulés, papiers d'emballage, papier recyclé. VICARIO propose un parcours touchant, où chaque œuvre apporte au spectateur une grande bouffée d'émotions.

Samedi 2 août, brocante professionnelle de 9h à 13h, sous les Halles et autour.

Mardi 5 août, fête à Germaine de 18h30 à 22h devant l'EHPAD.

Du samedi 9 août au mercredi 20 août, Exposition « 1914-1918 en Pays de Matignon » à la Maison des Associations. Photos anciennes, courriers échangés, uniformes, fusils, objets fabriqués dans les tranchées, médailles militaires... permettront de rendre hommage au courage des soldats et de leurs familles en cette période extrêmement pénible de la guerre et d'effectuer un travail de mémoire locale. Entrée libre de 10h à 12h30 et de 15h à 18h. Exposition proposée par l'association des amis du passé en Pays de Matignon.

Mardi 12 août, Vente Emmaüs au local « Le Houët » de 14h à 18h. Le dépôt est ou-

vert tous les samedis de 14h à 17h.

Mardi 12 août, Promenade accompagnée organisée par l'Office du Tourisme du Pays de Matignon. RDV à 14 heures, au départ de l'office de tourisme du Pays de Matignon, sur les traces des Matignon et des Grimaldi. Parcours historique de 1km 500 d'une heure environ.

Vendredi 15 août, Vide-greniers organisé par le Comité d'expansion économique, association de commerçants de Matignon.

Mardi 19 août, Promenade accompagnée organisée par l'Office du Tourisme du Pays de Matignon. RDV 14 heures au départ de l'office de tourisme pour découvrir le nouveau "circuit de Saint-Gallery". Parcours de 9km900 et d'environ 2 h 30 - 3 h. (Prévoir de bonnes chaussures de marche et une bouteille d'eau.)

Jeudi 21 août à 18h, Exposé-discussion "complément d'informations sur la santé des soldats" par Micheline Bedault à la Maison des Associations, proposé par les Amis du Passé en Pays de Matignon.

Mardi 26 août, Promenade accompagnée organisée par l'Office du Tourisme du Pays de Matignon. Au départ de la chapelle de Saint-Germain de la Mer RDV à 14h pour une balade de trois heures environ. Prévoir chaussures de marche et bouteille d'eau.

Samedi 30 août, Randonnée pédestre organisée par le Racing Club de Matignon, au départ du terrain des sports.

Mardi 2 septembre, Promenade accompagnée organisée par l'Office du Tourisme du Pays de Matignon. Au départ de la chapelle de Saint-Germain de la Mer RDV à 14h pour une balade de trois heures environ. Prévoir chaussures de marche et bouteille d'eau.

Samedi 6 septembre, Les samedis de la brocante organisée par l'Office du Tourisme du Pays de Matignon de 9h à 13h, sous les Halles et autour.

Samedi 6 septembre, Forum des Associations à la Salle Omnisports, de 10h à 18h.

Pour la rentrée de septembre 2014, mise en place d'UN ATELIER EQUILIBRE à MATIGNON, concernant la prévention des chutes. Piloté et financé par la Carsat Bretagne, ce programme s'adresse aux retraités de plus

de 65 ans dans le cadre du Plan de Préservation de l'Autonomie des Personnes Agées, co-signé par la Caisse Nationale Assurance Maladie. Une Réunion d'information aura lieu le mardi 15 septembre à 15 heures, à la Salle des Associations. Ces séances hebdomadaires au nombre de 12 sont encadrées par une animatrice de la FFEPG formée à cette spécialité. L'inscription est conditionnée par la délivrance d'un certificat médical de non-contre-indication à cette pratique. La participation à l'atelier est de 15 €.

Ouverture d'un atelier équilibre, le mardi 30 septembre 2014, à la salle des Fêtes.

Renseignements : 02 96 41 62 67 ou 06 12 22 08 98

Vendredi 19 septembre à 17h30, conférence "L'entrée des Bretons dans la guerre" présentée par Yann Lagadec, universitaire, avec un exposé concernant les hôpitaux complémentaires durant la Première Guerre mondiale. Entrée libre. Proposée par l'association des amis du passé en Pays de Matignon, à la Maison des associations.

Du 6 au 10 octobre, Bourse aux vêtements à la Salle des fêtes organisée par l'Association des Familles Rurales. Renseignements : Chantal Bedfert au 02 96 41 08 81

Jeudi 2 octobre, de 14h à 19h, Collecte de sang à la salle des fêtes.

Samedi 18 octobre, à 21 h, fest-noz à la salle des fêtes, organisé par l'Amicale Laique avec les groupes : Sterne, Inzhe et les Frères Morvan.

Du vendredi 14 au dimanche 16 novembre, festival du Théâtre pour rire.

Samedi 22 novembre de 10h00 à 12h00 Bourse aux plantes sous les halles couvertes et espace des Halles. Echanges (vente non autorisée) de légumes, fleurs vivaces ou annuelles, arbustes, arbres, boutures, graines, outils... le déballage sous les Halles ne sera possible qu'en protégeant le dallage (bâche, film plastique). Emplacement gratuit et sans réservation. Contact : p.ligier22@laposte.net et 02 96 41 17 11.

Pour plus d'informations, consulter l'agenda de l'Office de Tourisme au www.pays-de-matignon.net

Résidence "Germaine Ledan" et ses animations avec l'association "Les Amis de Marthe"

VIDE-GRENIERS

Créée en début d'année, l'association Les Amis de Marthe organisait ce 18 mai sa première manifestation, un vide-greniers sur les jardins de l'EHPAD. Près de 40 exposants ont donné rendez-vous aux chineurs sous un soleil généreux. Sous le regard amusé des résidents, le commerce a battu son plein.

VOYAGE EN VENDEE

Du 2 au 6 juin, 8 résidents de l'EHPAD accompagnés par 4 soignantes sont partis en séjour en Vendée. Sur le principe de l'échange de maison, les Bretons ont prêté leur appartement à 8 résidents Vendéens qui ont fait de même. Au programme sur la côte Atlantique : visite du pays, promenades, dégustation de produits locaux. L'EHPAD de MATIGNON a de son côté accueilli ses hôtes comme il se doit : gastronomie bretonne, danse celtique, chants de marins, visite de la côte de Fréhel à St-Malo. Ce fut un moment de plaisir et de partage, tant pour les équipes que pour les résidents. L'investissement de la Résidence Ledan et de son personnel ont permis la réussite de cette aventure : permettre à des personnes âgées, même très dépendantes, de pouvoir partir en vacances.

FETE DE LA MUSIQUE

Le 20 juin, Matignon fêtait dignement l'arrivée de l'été, Rue Ledan, dans une ambiance festive, conviviale et intergénérationnelle. A l'invitation de l'Association les Amis de Marthe, six groupes se sont succédés durant la soirée pour le plaisir de tous, jeunes et moins jeunes : musique et danse bretonne, rock cold, créole, rock folk et dance électro. Près de 400 personnes se sont retrouvées dans le courant de la soirée pour partager le plaisir de la musique, une galette saucisse ou une bière bien fraîche.

Un grand merci aux groupes pour leur disponibilité : Le bagad Salicornes, le groupe Emeraude, le groupe Dead Monkeys, On Sky et particulièrement Ibiscus Tropical Zouk pour le prêt de sa sono.

Cette manifestation n'aurait pu se faire sans l'investissement des bénévoles et du personnel de l'EHPAD, et le concours des services techniques de MATIGNON, de Super U, et de la coopérative GARUN-PAYSANNE.

Prochaine manifestation, la Fête à Germaine le mardi 5 août 2014 de 18h30 à 22h00.

Association France-Alzheimer 22

L'association France-Alzheimer 22 organise gratuitement des séances de relaxation pour l'aidant familial du malade Alzheimer. Informations et inscription au 02.96.60.85.42.

Avis

Nous sommes interpellés par de nombreux citoyens victimes de vol de fleurs, voire de jardinières entières sur les tombes. Nous déplorons ces agissements et nous avons alerté les services de la gendarmerie. Pour éviter ces vols, n'hésitez pas si vous constatez le moindre comportement suspect ou une disparition d'objet ou de fleurs à contacter la Mairie.

Notez le jour et l'heure de votre constatation et les faits pour nous les communiquer ou par un simple papier dans la boîte aux lettres de la mairie avec vos coordonnées pour que nous puissions vous rappeler.

Horaires d'ouverture de la mairie : Du lundi au vendredi : de 9h à 12h30 et de 14h à 17h (sauf le vendredi à 16h30)

Tél. 02 96 41 24 40 – Site : www.mairie-matignon.fr

Horaires du service des passeports biométriques uniquement sur rendez-vous :

lundi, mardi et jeudi, de 14h à 16h30; vendredi, de 14h à 16h, et mercredi, de 9h à 12h.

Le prochain bulletin sera distribué fin septembre 2014 ; nous vous remercions de nous faire part de vos articles, annonces et photos avant le 31 août 2014 par mail à l'adresse jocelyne.gicquel.matignon@wanadoo.fr ou sur papier libre directement à la Mairie.

Résidence "Germaine Ledan" et ses animations



VIDE-GRENIERS



VENDEE



FETE DE LA MUSIQUE



Fête à Germaine

de 2 à 14 ans



- ★ Jeux gonflables
- ★ Promenades en calèche
- ★ Maquillages
- ★ Démonstration de lutte bretonne
- ★ Présence de la grande échelle des pompiers
- ★ Animation musicale
- ★ Restauration

Mardi 5 août

Matignon

de 18h30 à 22h

Devant l'EHPAD « Germaine Ledan », près de la Mairie.

Entrée libre